

PARC NATUREL REGIONAL DE LA SAINTE-BAUME

EXTRAIT DE DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille dix-huit, le six février, à quatorze heures trente, le Comité syndical, régulièrement convoqué en date du trente et un janvier deux mille dix-huit s'est réuni en session ordinaire à Plan d'Aups Sainte-Baume sous la Présidence de Monsieur Michel GROS.

Membres en exercice : 38

Membres présents: 25

Pouvoirs : 7

Objet : Désignation des délégués dans les commissions thématiques

Délibération N° 158 – 2018

Secrétaire de séance : Ariane BOSSEZ

Présents(es) 25 délégués (voir copie de la feuille de présence jointe) :

Bernadette MOUREN

Claudie PONZO

Joseph FABRIS

Roger ANOT

Simone CALLAMAND

André BREMOND

Michel DESJARDINS

Monique CHAMLA

Jean-Michel CONSTANS

Blandine MONIER

Ariane BOSSEZ

Suzanne ARNAUD

Claire JARRY

Jean PAPERÀ

Andrée SAMAT

Jacques PAUL

Jean-Raymond NIOLA

Patricia SAEZ

Michel GROS

Jocelyne LAVALEIX

Jacquelin BOUYAC

Monique MATHIEU

Christian OLLIVIER

Dominique BLANC

Sylvie GUIGONNET

Pouvoirs :

Monsieur Robert DELEDDA, délégué de la commune de La Cadière d'Azur, a donné pouvoir à Madame Blandine MONIER, Maire et déléguée de la commune d'Evenos,

Monsieur Laurent MARTIN, délégué de la commune de Saint Maximin la Sainte-Baume, a donné pouvoir à Madame Sylvie GUIGONNET, déléguée de la commune de Rougiers,

Monsieur Claude FABRE, délégué de la commune de Saint-Zacharie, a donné pouvoir à Madame Bernadette MOUREN, déléguée de la commune d'Auriol,

Monsieur Pierre-Olivier CHARRIER, délégué de la commune de Solliès-Toucas, a donné pouvoir à Monsieur Roger ANOT, délégué de la commune de Belgentier,

Monsieur Sébastien BOURLIN, délégué du département du Var, a donné pouvoir à Madame Andrée SAMAT, déléguée du département du Var,

Monsieur Robert BENEVENTI, délégué de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, a donné pouvoir à Madame Jacqueline BOUYAC, déléguée de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur,

Madame Véronique DELFAUX, déléguée de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, a donné pouvoir à Madame Jacqueline BOUYAC, déléguée de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur,

Excusés(es), absents(es) : Mouloud BELAÏDI, Monsieur Patrick BLANC, Monsieur Roland GIBERTI, Madame Danièle GARCIA, Monsieur Bruno GENZANA.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de l'environnement,

VU le Décret n° 2006-1614 du 15/12/2006 relatif aux indemnités perçues pour l'exercice de leurs fonctions de Président et de Vice-Président de PNR,

VU le Décret du 20 décembre 2017 classant le PNR de la Sainte-Baume,

VU l'arrêté préfectoral du Var du 29 janvier 2019 portant transformation du Syndicat mixte de Préfiguration du PNR de la Sainte-Baume en Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du PNR de la Sainte-Baume,

VU les statuts du PNR de la Sainte-Baume,

Afin de présider les commissions thématiques du PNR, le Président propose de désigner les délégué(e)s suivants :

- Président de la commission Forêt : Alain DARMUZEY
- Président de la commission Culture, Identités et Patrimoine : Claude SERIEYS
- Président de la commission Aménagement et Paysage: Robert DELEDDA
- Présidente de la commission Patrimoines Naturels : Ariane BOSSEZ
- Président de la commission Agriculture : Jacques PAUL
- Président de la commission Tourisme et Accueil du Public : Jean PAPERÀ

Le Président propose par ailleurs de créer trois nouvelles commissions et de les confier à :

- Président de la commission Avis du Parc : Claude FABRE
- Présidente de la commission Communication : Bernadette MOUREN
- Président de la commission Développement économique et Energie : Jean Michel CONSTANS

Afin de représenter le Syndicat Mixte au sein des instances partenariales, le Président propose de désigner les délégué(e)s qui se sont déjà porté(e)s candidat(e)s dans les différentes instances partenariales :

- Délégué contrats de rivière « Caramy Issole » : Jacques PAUL
- Délégué contrats de rivière « Huveaune » : Christian OLLIVIER
- Président Comité de pilotage Natura 2000 : Joseph FABRIS
- Délégué forêt modèle de Provence : Alain DARMUZEY
- Président Comité de pilotage Forêt d'exception : Michel GROS
- Délégués inter-parcs PACA : Suzanne ARNAUD et Robert DELEDDA

Le PNR dispose par ailleurs de 3 sièges à l'assemblée générale de la Fédération des PNR de France ; un pour le Président, un pour le directeur et un pour un(e) délégué(e) du PNR. Le Président propose :

- Délégué à la Fédération des PNR de France : Alain DARMUZEY

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Comité Syndical désigne les délégué(s) mentionnés ci-dessus :

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme
Aux jours et an susdits



Le Président
Michel GROS